

**Coordinateur du cours:**

Tom Hoeree

**Coordination Scientifique:**

Wim Van Damme

**Secrétariat et administration du cours:**

Claire Van Maerken

[HSMP-PMSS@itg.be](mailto:HSMP-PMSS@itg.be)

Tel: +(32)3 2476253 Fax: +(32)3 2476543

Website: [www.itg.be](http://www.itg.be)

(FC-PS)

## 1. OBJECTIFS

Le but du cours est de renforcer les capacités des participants à jouer un rôle actif dans le développement des services et systèmes de santé à travers la formulation et le suivi des politiques de santé dans l'intérêt public de leurs pays. Des politiques de santé de différents contextes et le processus de leur formulation, réalisation et évaluation seront étudiés. Le rôle de l'aide internationale et l'influence des principes de l'économie du marché sur des réformes dans le secteur de la santé seront analysés de près.

Le groupe cible de cette formation sont des professionnels impliqués dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques sanitaires au niveau régional, national et international, travaillant dans des organisations ou institutions gouvernementales ou non-gouvernementales. Le cours est basé sur l'expérience. A la fin, le participant présente ses analyses et propositions de solutions pour un problème de sa propre expérience.

## 2. PROGRAMME DU COURS ET SON CONTENU

La charge d'étude de la formation courte en Politiques de santé est approximativement 300 heures, équivalent à 10 crédits ECTS (Système de transfert de crédits Européen). Le cours s'étend sur 8 semaines en mars et avril (pour les dates exactes voir site web).

### Sujets

- Le rôle et les leviers de l'état et les mécanismes de financement du secteur de la santé (incluant ceux basés sur l'assurance-maladie et ceux basé sur les impôts).
- Le rôle de l'aide internationale dans la formulation des politiques de santé et dans le fonctionnement et le financement du secteur.
- Méthodes d'analyse du fonctionnement des systèmes nationaux de santé et du processus de la formulation jusqu'à l'évaluation des politiques de santé. Application des méthodes sur le système et les politiques du propre pays par le participant.
- Les intérêts des différents acteurs par rapport à des politiques spécifiques et l'analyse des détenteurs d'enjeux : les relations entre le Ministère de la Santé et les acteurs non-gouvernementaux (la société civile, le secteur commercial, les organismes bi- et multilatéraux, et les nouveaux partenariats publics-privés).
- Des aspects politiques des programmes de contrôle des problèmes de santé (maladies tropicales, VIH, la santé de la reproduction, ...).
- Synthèse pendant la dernière semaine où tous les aspects des politiques de santé seront étudiés d'un pays en particulier (à définir).

### **3. EVALUATION ET CREDITS**

L'évaluation des participants consiste en trois éléments : un test écrit (25%), une présentation des travaux de groupe (25%), et une présentation d'un travail individuel suivi d'un examen synthétique oral (50%). Un certificat attestant les crédits est attribué à ceux qui ont réussi ou, dans le cas contraire, un certificat d'assiduité est fourni.

### **4. CRITERES D'ADMISSION ET LANGAGE**

La formation courte s'adresse au professionnel ou chercheur, titulaire d'un diplôme de Maitrise en Santé Publique ou similaire et/ou avec une expérience pertinente dans la formulation et/ou la mise en œuvre des politiques de santé.

La formation est organisée alternativement en français (années impaires) et en anglais. Une connaissance active de la langue du cours, certifié par un test reconnu, est indispensable pour les candidats originaires de pays n'ayant pas la langue du cours pour langue officielle. Les participants au cours francophone doivent aussi fournir une attestation de compréhension de l'anglais écrit.

Le formulaire d'inscription est disponible au secrétariat et sur le site web [www.itg.be](http://www.itg.be).

La demande d'inscription doit parvenir au secrétariat avant le 1er novembre.

Les candidats acceptés seront notifiés fin décembre de la même année.

### **5. DROITS D'INSCRIPTION ET BOURSES**

Vous trouverez les informations dans le tableau récapitulatif de notre brochure ou sur notre site web. Un nombre limité de bourses est disponible à travers l'IMT pour des participants venant de pays en voie de développement ou de l'Union européenne. Informations disponibles au service des étudiants [education@itg.be](mailto:education@itg.be).

Les frais d'inscription sont à payer sur le compte bancaire de l'IMT n° 220-0531111-72 (Fortis Bank, Warandeborg 3, 1000 Brussel), BIC/SWIFT: GEBABEBB, IBAN BE 38 2200 5311 1172. Les frais bancaires sont à la charge du candidat